RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE
Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00304
Numéro SIREN : 833 488 224
Nom ou dénomination : A.C.V 51

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2019 sous le numéro de dépôt 964

ENREGISTRE

LE 25 JUIN 2019

Au Greffe du tribunal de Commerce
De Châlons-en-Champagne
Sous le numéro 964

ACV 51
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 43 rue du quai d'embarquement
51000 Châlons en Champagne
RCS Châlons en Champagne N° 833 488 224

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 3 MAI 2019

Le 03 mai 2019 à 18H00, les associés de la Société ACV 51 se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au Siège Social.

Sont présents :

- Anne DOLIZY, détenteur de TRENTE CINQ actions, ci 35 actions.
- Christian LECOQ, détenteur de TRENTE CINQ actions, ci 35 actions.
- Valentin LECOQ, détenteur de TRENTE actions, ci 30 actions.

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Anne DOLIZY préside la séance en sa qualité de Présidente.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Christian LECOQ.

Le Président de séance constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président de séance présente aux associés :

- l'ordre du jour ;
- le texte du projet de résolution proposé par le Président à l'assemblée ;

Le Président de séance rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat.
- Quitus de gestion
- Pouvoir

Le Président de séance expose les motifs du projet de résolution présenté.

Cet exposé terminé, le Président de séance ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et se soldant par un bénéfice comptable de 20 739,50 euros.

L'assemblée approuve également le résultat fiscal de l'exercice assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 7 674 euros et l'impôt correspondant s'élevant à 1 151 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ACV 51
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 43 rue du quai d'embarquement
51000 Châlons en Champagne
RCS Châlons en Champagne [illegible]

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 3 MAI 2010

Le 03 mai 2010 à 18h00, les associés de la société ACV 51 se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Sont présents :

- Anne DOLLO, détentrice de 1840 actions, soit 92 actions ;
- Christian LECOQ, détenteur de 120 actions, soit 6 actions ;
- Valentin LECOQ, détenteur de 40 actions, soit 2 actions.

Il est des associés associés présents 100 actions sur les 200 actions composant le capital social.

Anne DOLLO préside la séance en sa qualité de Président.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Christian LECOQ.

Le Président déclare et constate que l'assemblée peut délibérer valablement, pour valablement délibérer

Résolution de sujets présentés aux associés

- Fixation du prix
- Le nouveau prix de cession [illegible] par le Président à l'assemblée.

Le Président déclare et constate que l'assemblée a pour ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
Affectation du résultat ;
Quitus au gérant ;
Renouvellement du gérant ;

Le Président de séance rappelle le contenu de l'ordre du jour ci-dessus.

Il est ensuite rappelé le Président de séance [illegible]

ORDRE DU JOUR

Le Président présente le compte rendu de l'exercice clos le 31 décembre 2009 qui se solde par un bénéfice comptable de 20 750 euros.

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que le bénéfice correspondant s'élève à [illegible] euros.

Elle constate que [illegible]

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 20 739,50 €, de la manière suivante :

- 100 € à la réserve légale
- le solde aux réserves ordinaires, soit 20 639,50 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée constate l'absence de rémunération et de remboursement de frais de la Présidence pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'assemblée donne quitus de gestion à la Présidence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoir à Monsieur Brice DARTHOIS, représentant la SAS BD CONSULTING, de réaliser toute formalité résultant des résolutions prises par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18H30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal sur deux pages, qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

La Présidente
Anne DOLIZY

Le Secrétaire de séance
Christian LECOQ

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la manière suivante :

- [illegible] à la réserve légale
- le solde au report bénéficiaire soit 20 [illegible] euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée constate l'absence de rémunération et de prélèvement au titre de la Présidence et l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'assemblée donne quitus de gestion à la Présidente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne pouvoir à Monsieur [illegible] représentant la SASU CONSULTING, de rectifier toute formalité résultant des résolutions prises par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin à la séance vingt et une heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de délibérations qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

La Présidente
Anne [illegible]

Le Secrétaire de séance
Christian [illegible]

COMPTES ANNUELS

Période du 13/11/2017 au 31/12/2018

SAS ACV 51

43 RUE DU QUAI D'EMBARQUEMENT
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
NAF : 8129B-
Siret : 83348822400019

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
51008 Châlons-en-Champagne

Tél. 03 26 68 39 58 | Fax. 03 26 21 45 44 | Web. www.fcn.fr

SOMMAIRE

Rapport d'Expert Comptable	**3**
Comptes annuels	**4**
Bilan	5
Compte de résultat	7
Notes complémentaires	8
Détails des comptes	**9**
Détail du Bilan	10
Détail du compte de résultat	13
Analyse financière	**15**
Soldes intermédiaires de gestion	16
Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion	17
Etats de gestion	19
Etats fiscaux	**23**
2050 – Bilan Actif	24
2051 – Bilan Passif avant répartition	25
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	26
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	27
Charges et produits exceptionnels	28
2054 – Immobilisations	29
2055 – Amortissements	30
2056 – Provisions inscrites au bilan	31
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	32
2058A – Détermination du résultat fiscal	33
2058B – Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	35
2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	36
2059A – Détermination des plus ou moins values	37
2059B – Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	38
2059C – Suivi des moins–values à long terme	39
2059D – Affectation des plus values à long terme	40
2059E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	41
2059F – Composition du capital social	42

SOMMAIRE

2059G – Filiales et participations 44

Déclaration fiscale **45**

2065 – Impôt sur les sociétés 46

2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065 47

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS ACV 51

Pour l'exercice du 13 novembre 2017 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 47 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	*40 533,67*
Chiffre d'affaires	*104 704,99*
Résultat net comptable (Bénéfice)	20 739,50

Fait à Châlons-en-Champagne
Le 02 avril 2019

Patrick SAIRE

Expert-comptable

Signature

Attestation de certification des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de certification des comptes annuels de l'entreprise :

SAS ACV 31

Pour l'exercice de 1 janvier 2017 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos lettres de mission, nous avons mis en œuvre les diligences prévues par les normes de l'exercice d'audit définies par l'ordre des experts comptables.

A l'issue de nos travaux que nous considérons pour un audit et à l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Les comptes annuels et joints, qui comportent 47 pages, nous paraissent en les données suivantes.

Fait à Montpellier
le 02 juillet 2019

Patrick Sylvie

Signature

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
ACTIF			
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	*1 050*	*231*	*819*
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage	*13 040*	*2 050*	*10 990*
Autres immobilisations corporelles	*594*	*169*	*425*
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*1 720*		*1 720*
ACTIF IMMOBILISE	**16 404**	**2 450**	**13 954**
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés	*11 352*		*11 352*
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices	*767*		*767*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 603*		*1 603*
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	*12 858*		*12 858*
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	**26 579**		**26 579**
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion – Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	42 983	2 450	40 534

Bilan

	Net au 31/12/18
PASSIF	
Capital social ou individuel	***1 000***
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	**20 740**
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	**21 740**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	*7 775*
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	***7 775***
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	***6 155***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	***1 061***
Personnel	*1 914*
Organismes sociaux	*1 689*
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	*200*
Dettes fiscales et sociales	***3 803***
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
DETTES	**18 794**
Ecarts de conversion – Passif	
TOTAL PASSIF	**40 534**

Compte de résultat

	du 13/11/17 au 31/12/18 14 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue	*104 705*	*104 705*	
Production stockée			
Subventions d'exploitation	*7 674*	*7 674*	
Autres produits	*44*	*44*	
Total	**112 423**	**112 423**	
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut.approv.	*4 951*	*4 951*	
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	*40 823*	*40 823*	
Impôts, taxes et vers. assim.	*1 229*	*1 229*	
Salaires et Traitements	*37 299*	*37 299*	
Charges sociales	*5 479*	*5 479*	
Amortissements et provisions	*2 450*	*2 450*	
Autres charges	*2*	*2*	
Total	**92 234**	**92 234**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**20 189**	**20 189**	
Produits financiers			
Charges financières	*192*	*192*	
RESULTAT FINANCIER	**-192**	**-192**	
Opérations en commun			
RESULTAT COURANT	**19 998**	**19 998**	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles	*25*	*25*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25**	**-25**	
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	*-767*	*-767*	
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 740	20 740	

Notes complémentaires

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Détails des comptes

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
ACTIF			
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
201100 – Frais de constitution	*1 050,00*		*1 050,00*
280110 – Amort. des frais de constitution		*231,00*	*-231,00*
Frais d'établissement	***1 050,00***	***231,00***	***819,00***
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
215400 – Matériel technique	*13 040,34*		*13 040,34*
281540 – Amort. du matériel technique		*2 049,90*	*-2 049,90*
Installations techniques, matériel et outillage	***13 040,34***	***2 049,90***	***10 990,44***
218310 – Matériel informatique	*593,68*		*593,68*
281831 – Amort. du matériel informatique		*168,76*	*-168,76*
Autres immobilisations corporelles	***593,68***	***168,76***	***424,92***
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
275000 – Dépôts et cautionnements	*1 720,00*		*1 720,00*
Autres immobilisations financières	***1 720,00***		***1 720,00***
ACTIF IMMOBILISE	**16 404,02**	**2 449,66**	**13 954,36**
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
411000 – Clients	*11 352,25*		*11 352,25*
Clients et comptes rattachés	***11 352,25***		***11 352,25***
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	*767,00*		*767,00*
Etat, Impôts sur les bénéfices	***767,00***		***767,00***
445660 – TVA déductible / biens et services	*206,50*		*206,50*
445670 – Crédit de TVA à reporter	*1 396,00*		*1 396,00*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	***1 602,50***		***1 602,50***
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
512104 – CIC Est	*12 857,56*		*12 857,56*
Disponibilités	***12 857,56***		***12 857,56***
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT	**26 579,31**		**26 579,31**
Charges à répartir sur plusieurs exercices			

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion – Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	42 983,33	2 449,66	40 533,67

Détail du Bilan

	Net au 31/12/18
PASSIF	
101300 – Capital souscrit, appelé et versé	*1 000,00*
Capital social ou individuel	***1 000,00***
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	**20 739,50**
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	**21 739,50**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
164100 – Prêt CIC Est – 10.000 €– 15/01/22	*7 774,90*
Emprunts	*7 774,90*
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	***7 774,90***
Emprunts et dettes financières diverses	
455100 – Compte courant Mr et Mme Lecoq	*6 155,45*
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	***6 155,45***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
401000 – Fournisseurs	*1 060,57*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	***1 060,57***
421000 – Personnel – rémunérations dues	*1 000,00*
428200 – Provision pour congés à payer	*913,53*
Personnel	*1 913,53*
431000 – Sécurité sociale	*545,35*
437000 – Autres organismes sociaux	*1 143,97*
Organismes sociaux	*1 689,32*
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
Etat, Obligations cautionnées	
448632 – Taxe d'apprentissage à payer	*200,40*
Autres dettes fiscales et sociales	*200,40*
Dettes fiscales et sociales	***3 803,25***
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
DETTES	**18 794,17**
Ecarts de conversion – Passif	
TOTAL PASSIF	40 533,67

Détail du compte de résultat

	du 1/01/18 au 31/12/18 14 mois	Variation globale (exercice)	Var. mois (%)
Produits d'exploitation			
706001 – Prestations de services en ZRD	*28 677,00*		
706002 – Prestations de services hors ZRD	*76 027,99*		
Production vendue	***104 704,99***	***104 704,99***	
740000 – Subventions d'exploitation	*7 674,00*		
Subventions d'exploitation	***7 674,00***	***7 674,00***	
758000 – Produits divers gestion courante	*44,24*		
Autres produits	***44,24***	***44,24***	
Total	**112 423,23**	**112 423,23**	
Charges d'exploitation			
601000 – Achats de matières premières	*4 951,36*		
Achats de m.p & aut.approv.	***4 951,36***	***4 951,36***	
606140 – Carburant	*9 791,32*		
606300 – Petit équipement	*8 459,08*		
606350 – Vêtements de travail	*2 413,66*		
606400 – Fournitures administratives	*549,10*		
613200 – Locations immobilières	*1 720,00*		
613510 – Locations de matériel technique	*271,69*		
613520 – Locations de matériel de transport	*4 092,01*		
615510 – Entretien du matériel technique	*239,03*		
615520 – Entretien du matériel de transport	*1 082,26*		
615600 – Maintenance	*46,36*		
616000 – Assurances diverses	*243,13*		
616100 – Assurances multirisques	*597,95*		
616300 – Assurance matériel de transport	*994,57*		
622600 – Honoraires	*3 100,00*		
622700 – Frais d'actes et de contentieux	*329,00*		
623000 – Publicité	*777,93*		
623400 – Cadeaux à la clientèle	*656,83*		
625100 – Voyages et déplacements	*4 465,60*		
625700 – Réceptions	*102,00*		
626000 – Frais postaux	*8,55*		
626100 – Télécommunications	*433,27*		
627800 – Services bancaires	*450,03*		
Autres achats & charges externes	***40 823,37***	***40 823,37***	
631200 – Taxe d'apprentissage	*215,40*		
633300 – Formation continue (organisme)	*483,88*		
635111 – Cotisation Foncière des Entreprises	*228,00*		
635430 – Cartes grises	*301,76*		
Impôts, taxes et vers. assim.	***1 229,04***	***1 229,04***	
641100 – Rémunérations du personnel	*28 434,11*		
641200 – Congés payés	*5 883,01*		
641300 – Primes et gratifications	*1 000,00*		
641400 – Indemnités et avantages divers	*1 981,90*		
Salaires et Traitements	***37 299,02***	***37 299,02***	
645100 – Cotisations à l'URSSAF	*2 209,39*		
645200 – Cotisations aux mutuelles	*453,00*		
645300 – Cotisations aux caisses de retraite	*2 701,93*		
647500 – Médecine du travail et pharmacie	*115,00*		

Détail du compte de résultat

	du 15/11/17 au 31/12/18 14 mois	Variation absolue (montant)	Var. rélat. (%)
Charges sociales	*5 479,32*	*5 479,32*	
681110 – Dot. amort. immos incorporelles	*231,00*		
681120 – Dot. amort. immos corporelles	*2 218,66*		
Amortissements et provisions	*2 449,66*	*2 449,66*	
658000 – Charges diverses gestion courante	*2,27*		
Autres charges	*2,27*	*2,27*	
Total	**92 234,04**	**92 234,04**	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**20 189,19**	**20 189,19**	
661100 – Intérêts des emprunts bancaires	*191,69*		
Charges financières	*191,69*	*191,69*	
RESULTAT FINANCIER	**-191,69**	**-191,69**	
RESULTAT COURANT	**19 997,50**	**19 997,50**	
671200 – Pénalités et amendes	*25,00*		
Charges exceptionnelles	*25,00*	*25,00*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25,00**	**-25,00**	
695000 – Impôts sur les bénéfices	*1 151,00*		
699810 – Crédit Impôt Compétitivité Emploi	*-1 918,00*		
Impôts sur les bénéfices	*-767,00*	*-767,00*	
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 739,50	20 739,50	

Analyse financière

Soldes intermédiaires de gestion

	du 13/11/17 au 31/12/18 14 mois	%
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	*104 705*	*100,00*
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**104 705**	**100,00**
Cie de matières et sous-traitance	*4 951*	*4,73*
MARGE DE PRODUCTION	**99 754**	**95,27**
PROD TOT + VENTES MARCHANDISES	**104 705**	**100,00**
MARGE BRUTE GLOBALE	**99 754**	**95,27**
Autres achats et charges externes	*40 823*	*38,99*
VALEUR AJOUTEE	**58 930**	**56,28**
Subventions d'exploitation	*7 674*	*7,33*
Impôts, taxes et verst assimilés	*1 229*	*1,17*
Charges de personnel	*42 778*	*40,86*
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**22 597**	**21,58**
Autres produits	*44*	*0,04*
Dot. amortissements et provisions	*2 450*	*2,34*
Autres charges	*2*	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**20 189**	**19,28**
Charges financières	*192*	*0,18*
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**19 998**	**19,10**
Charges exceptionnelles	*25*	*0,02*
Résultat exceptionnel	**-25**	**-0,02**
Impôts sur les bénéfices	*-767*	*-0,73*
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 740	19,81

Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 15/11/17 au 31/12/18 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE		
706001 – Prestations de services en ZRD	28 677	27,39
706002 – Prestations de services hors ZRD	76 028	72,61
Production vendue	**104 705**	**100,00**
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**104 705**	**100,00**
601000 – Achats de matières premières	4 951	4,73
Cie de matières et sous-traitance	**4 951**	**4,73**
MARGE DE PRODUCTION	**99 754**	**95,27**
PROD TOT + VENTES MARCHANDISES	**104 705**	**100,00**
MARGE BRUTE GLOBALE	**99 754**	**95,27**
606140 – Carburant	9 791	9,35
606300 – Petit équipement	8 459	8,08
606350 – Vêtements de travail	2 414	2,31
606400 – Fournitures administratives	549	0,52
613200 – Locations immobilières	1 720	1,64
613510 – Locations de matériel technique	272	0,26
613520 – Locations de matériel de transport	4 092	3,91
615510 – Entretien du matériel technique	239	0,23
615520 – Entretien du matériel de transport	1 082	1,03
615600 – Maintenance	46	0,04
616000 – Assurances diverses	243	0,23
616100 – Assurances multirisques	598	0,57
616300 – Assurance matériel de transport	995	0,95
622600 – Honoraires	3 100	2,96
622700 – Frais d'actes et de contentieux	329	0,31
623000 – Publicité	778	0,74
623400 – Cadeaux à la clientèle	657	0,63
625100 – Voyages et déplacements	4 466	4,26
625700 – Réceptions	102	0,10
626000 – Frais postaux	9	0,01
626100 – Télécommunications	433	0,41
627800 – Services bancaires	450	0,43
Autres achats et charges externes	**40 823**	**38,99**
VALEUR AJOUTEE	**58 930**	**56,28**
740000 – Subventions d'exploitation	7 674	7,33
Subventions d'exploitation	**7 674**	**7,33**
631200 – Taxe d'apprentissage	215	0,21
633300 – Formation continue (organisme)	484	0,46
635111 – Cotisation Foncière des Entreprises	228	0,22
635430 – Cartes grises	302	0,29
Impôts, taxes et verst assimilés	**1 229**	**1,17**
641100 – Rémunérations du personnel	28 434	27,16
641200 – Congés payés	5 883	5,62
641300 – Primes et gratifications	1 000	0,96
641400 – Indemnités et avantages divers	1 982	1,89
645100 – Cotisations à l'URSSAF	2 209	2,11

Détail des Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 13/11/17 au 31/12/18 14 mois	%
645200 – Cotisations aux mutuelles	*453*	*0,43*
645300 – Cotisations aux caisses de retraite	*2 702*	*2,58*
647500 – Médecine du travail et pharmacie	*115*	*0,11*
Charges de personnel	***42 778***	***40,86***
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**22 597**	**21,58**
758000 – Produits divers gestion courante	*44*	*0,04*
Autres produits	***44***	***0,04***
681110 – Dot. amort. immos incorporelles	*231*	*0,22*
681120 – Dot. amort. immos corporelles	*2 219*	*2,12*
Dot. amortissements et provisions	***2 450***	***2,34***
658000 – Charges diverses gestion courante	*2*	
Autres charges	***2***	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**20 189**	**19,28**
661100 – Intérêts des emprunts bancaires	*192*	*0,18*
Charges financières	***192***	***0,18***
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**19 998**	**19,10**
671200 – Pénalités et amendes	*25*	*0,02*
Charges exceptionnelles	***25***	***0,02***
Résultat exceptionnel	**-25**	**-0,02**
695000 – Impôts sur les bénéfices	*1 151*	*1,10*
699810 – Crédit Impôt Compétitivité Emploi	*-1 918*	*-1,83*
Impôts sur les bénéfices	***-767***	***-0,73***
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 740	19,81

Etats de gestion

Activité et marge

	31/12/2018	%
Ventes de marchandises		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Coût d'achat des marchandises		
Marge commerciale		
Production vendue	***104 705***	***100,00***
Production stockée		
Production immobilisée		
Production de l'exercice	**104 705**	**100,00**
Achats matières et consommables	***4 951***	***4,73***
Variation de stocks		
Sous-Traitance		
Coût de production	**4 951**	**4,73**
Marge de production	99 754	95,27
Activité totale de l'exercice	104 705	100,00
Marge globale	99 754	95,27

Etats de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2018	%
Ventes de marchandises		
Achats de marchandises		
Variation stocks de marchandises		
Marge commerciale		
Ventes de produits finis et travaux		
Ventes de services	*104 705*	*100,00*
Production stockée		
Production immobilisée		
PRODUCTION EXERCICE	**104 705**	**100,00**
Achats matières et consommables	*4 951*	*4,73*
Variation stocks de matières		
Sous-Traitance		
Marge de production	**99 754**	**95,27**
ACTIVITE	104 705	100,00
MARGE GLOBALE	99 754	95,27
Autres achats et charges externes	*40 823*	*38,99*
VALEUR AJOUTEE	58 930	56,28
Subventions d'exploitation	*7 674*	*7,33*
Impôts & taxes	*1 229*	*1,17*
Salaires	*37 299*	*35,62*
Charges sur salaires	*5 479*	*5,23*
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	22 597	21,58
Autres produits , Reprise amortissements	*44*	*0,04*
Autres Charges	*2*	
Dotations amortissements et provisions	*2 450*	*2,34*
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 189	19,28
Opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières	*192*	*0,18*
Résultat financier	**-192**	**-0,18**
RESULTAT COURANT	19 998	19,10
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	*25*	*0,02*
Résultat exceptionnel	**-25**	**-0,02**
Impôts sur les bénéfices et participation	*-767*	*-0,73*
RESULTAT NET	20 740	19,81

[illegible]

Etats de gestion

Bilan récapitulatif

	31/12/2018	%
BILAN ACTIF		
ACTIF IMMOBILISE	**13 954**	**34,43**
Immobilisations incorporelles	***819***	
Immobilisations corporelles	***11 415***	
Immobilisations financières	***1 720***	
ACTIF CIRCULANT	**26 579**	**65,57**
Stocks et En-cours		
Avances et acomptes versés		
Clients	***11 352***	
Autres créances	***2 370***	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	***12 858***	
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance		
Autres comptes		
TOTAL	40 534	100,00

	31/12/2018	%
BILAN PASSIF		
RESSOURCES PROPRES	**27 895**	**68,82**
Capital	***1 000***	
Réserves		
Résultat de l'exercice	***20 740***	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Comptes courants d'associés	***6 155***	
Autres fonds propres		
PROVISIONS RISQUES & CHARGES		
EMPRUNTS	**7 775**	**19,18**
DETTES	**4 864**	**12,00**
Fournisseurs	***1 061***	
Avances & acomptes		
Dettes fiscales & sociales	***3 803***	
Autres dettes		
Découverts		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Autres comptes		
TOTAL	40 534	100,00

Etats de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice (retraitée)	*23 189*	
– Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	**23 189**	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres et en comptes courants	*7 155*	
Nouveaux emprunts	*10 000*	
Subventions d'investissement		
Total des ressources	**40 344**	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		*16 404*
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement d'emprunts		*2 225*
Total des emplois		**18 629**
Variation du fonds de roulement net global	21 715	

	31/12/2018	01/01/1900	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Comptes clients, comptes rattachés	*11 352*		*11 352*	
Autres créances	*2 370*		*2 370*	
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	*1 061*			*1 061*
Dettes fiscales et sociales	*3 803*			*3 803*
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			8 858	
Variation de la trésorerie active	*12 858*		*12 858*	
Variation nette de trésorerie			12 858	
Variation du fonds de roulement net global			21 715	

Etats fiscaux

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2019

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 14

Adresse de l'entreprise : 43 RUE DU QUAI D'EMBARQUEMENT 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE — Durée de l'exercice précédent* :

Numéro SIRET* : 8 3 3 4 8 8 2 2 4 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2018

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 050	AC	231	819
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 040	AS	2 049	10 990
	Autres immobilisations corporelles	AT	593	AU	168	424
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 720	BI		1 720
	TOTAL (II)	BJ	16 404	BK	2 449	13 954
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 352	BY		11 352
	Autres créances (3)	BZ	2 369	CA		2 369
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	12 857	CG		12 857
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	26 579	CK		26 579
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	42 983	1A	2 449	40 533

Renvois : (1) Dont droit au bail : ; (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP ; (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : ; Stocks : ; Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cogid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51 Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 739
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	21 739
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 774
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 155
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 060
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	18 794
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40 533
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 491
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2019

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 Néant ☐*

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue { services *	FG	104 704	FH		FI	104 704
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	104 704	FK		FL	104 704
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	7 674
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	44
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	112 423
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 951
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	40 823
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 229
	Salaires et traitements*					FY	37 299
	Charges sociales (10)					FZ	5 479
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations { – dotations aux amortissements*					GA	2 449
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations { – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	92 234
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 189
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	191
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	191
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(191)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 997

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2019

Dénomination de l'entreprise : SAS ACT 51

				Exercice N					
						Exercice N-1 (Il doit correspondre au montant N-1 du tableau ci-dessus)			Total

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51 Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(25)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(767)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	112 423
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	91 683
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	20 739

RENVOIS			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	25	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

			Exercice N

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous [X]

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	25
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	25
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Cegid Group

OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Cochez la case si vous n'utilisez pas le tableau et joignez les données sur papier de dessous ☐

Désignation	Montants
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
Produits sur exercices	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	25
Dédits et pénalités	
Cessions d'éléments d'actif immobilisé dans le cadre	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts autres qu'impôts sur le bénéfice	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	25
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités reçues	
Remises sur créances diverses	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits de cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Produits des exercices antérieurs	
Autres provisions réglementées	
Reprises sur risques et charges	
Reprises sur dépréciations	
Transfert de charges	
TOTAL	

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51 — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	1 050	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS		KT		KU	13 040	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport*	KY		KZ		LA		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD	593	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN		LO		LP	13 634	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V	1 720	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ		LR		LS	1 720	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG		ØH		ØJ	16 404	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ	1 050	D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	13 040	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	593	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG		NH	13 634	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 720	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 720	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	16 404	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CADRE A	IMMOBILISATIONS					
						1 050
						23 040
						593
						17 914
						1 720
						1 720
						16 405

CADRE B	IMMOBILISATIONS					
						1 050
						23 040
						593
						17 914
						1 720
						1 720
						16 405

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2019

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL	231	EM		EN	231
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	2 049	QB		QC	2 049
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	168	QN		QO	168
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	2 218	QW		QX	2 218
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	2 449	ØQ		ØR	2 449

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Numéro de dossier : 38C_AV_01	Année :

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'ACTIF BRUT DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (DU VENDEUR EN DIMINUTION DE L'ACQUIS)

Rubriques		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation : réévaluation pendant l'exercice	Augmentation : acquisitions, apports, créations	Diminution : cessions, mises hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Frais d'établissement / Frais de développement	TOTAL I			231		231
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II					
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0 039		2 049
Autres						
Immobilisations corporelles en cours	Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles reçues en crédit-bail				1 . 2		1 52
	Installations générales, agencements, aménagements divers					
TOTAL III				2 218		2 218
TOTAL GENERAL (I + II + III)				2 449		2 449

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques		Dotations : Ouverture	Dotations : Augmentation	Dotations : Diminution	Reprises : Ouverture	Reprises : Augmentation	Reprises : Diminution	Solde : Ouverture	Solde : Augmentation	Solde : Diminution
Frais d'établissement / Frais de développement	TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II									
Terrains										
Constructions	Sur sol propre									
	Sur sol d'autrui									
	Installations générales, agencements, aménagements divers									
Installations techniques, matériel et outillage industriels										
Autres										
Immobilisations corporelles en cours	Avances et acomptes									
Immobilisations corporelles reçues en crédit-bail										
	Installations générales, agencements, aménagements divers									
TOTAL III										
TOTAL GENERAL (I + II + III)										

CADRE C *MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES COMPTES DE RAPPORTS SUR EXERCICES ANTERIEURS*

Exercice antérieur au dernier exercice clos					
Dernier exercice clos					

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Nature des provisions	Montant au début	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin
TOTAL I				

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 720	UV		UW	1 720
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	11 352		11 352		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM	767		767		
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 602		1 602		
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	15 441	VU	13 721	VV	1 720
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 774	2 471	5 302	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 060	1 060		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 913	1 913		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 689	1 689		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	200	200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	6 155	6 155		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	18 794	VZ 13 491	5 302	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	10 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 225	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

ÉTAT DES RECHERCHES ET DES ÉTUDES A CLÔTURER DE L'EXERCICE

DCFP N° 2057 2019

CADRE A	ÉTAT DES CREANCES			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	20 739
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	25
	Amendes et pénalités	WJ	25	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	1 151
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	21 915

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	12 324
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5						
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			
	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	12 324					
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
	Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)	XG	1 918
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	14 242

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	7 673
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	7 673 XO

Cerid Group

I. RÉINTÉGRATIONS — FROM CO CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURE

II. DÉDUCTIONS — FROM CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURE

III. RÉSULTAT FISCAL

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS ACV 51

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
CICE	1 918

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation
Exercice N-1

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Code	Libellé	Montant

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2019**

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51 — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

Numéro de compte de tiers		

I. SOLDE DES DÉBITS

Débits au début de l'exercice	04	
Débits comptabilisés au cours de l'exercice	05	
Débits remboursés au cours de l'exercice	06	
Débits annulés au cours de l'exercice	07	
Solde à la fin de l'exercice (04 + 05 – 06 – 07)	08	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant inclus au poste « Provisions » du bilan de l'exercice précédent	21	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions et charges à payer			Montant de l'exercice	Montant non déductible
Au début de l'exercice : provisions pour congés payés, charges sociales et fiscales correspondantes, pour primes, gratifications, rémunérations variables, participation, intéressement, CET		23		24
Dotations de l'exercice	31			32
Reprises de l'exercice	33			34
Au 31 décembre (23 + 31 – 33)	35			36
Provisions pour dépréciation				
Au début de l'exercice	37			38
Dotations de l'exercice	39			40
Reprises de l'exercice	41			42
Au 31 décembre (37 + 39 – 41)	43			44
Charges à payer				
Au début de l'exercice	45			46
Dotations de l'exercice	47			48
Reprises de l'exercice	49			50
Au 31 décembre (45 + 47 – 49)	51			52
Total des provisions et charges non déductibles (35 + 43 + 51)	53			54
▼ Reprises ▼				

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 227 septies du CGI)

Montant global des charges non déductibles	Montant global des dotations aux amortissements	Impacts	Montant global des reprises
57			

(1) Au titre des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice.
(2) Au titre des immobilisations existantes au début de l'exercice.

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2019**

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACV 51 — Néant ☐*

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
					– Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau	ZG	
	TOTAL I	ØF			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance		YT		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ		6 083
	– Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS		3 429
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST		31 310
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ		40 823
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW		228
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z		1 001
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX		1 229
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée		YY		
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ		7 706
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *		ØB		29 471
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK		%
	– Numéro du centre de gestion agréé *	XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 — ZR — 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*		RH		

REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2019**

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (⑪)							

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES | Imprimé N° 2059-A 2019

Nom et prénom : SA ALV 21 | Nom : 21

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR BRÉVOCÉE

Nature des éléments amortissables	Valeur brute	Valeur nette	Valeur nette comptable	Durée	Taux	Dotation

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de cession	Montant global des amortissements déduits	Valeur nette	Taux	Durée	Plus-value imposable

Imprimé réservé à la déclaration des plus et moins-values réalisées

Il s'agit d'une réduction de la valeur en application de la règle de la valeur de revente [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP **N° 2059-B 2019**

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS AC 2 SI

Année

A Éléments nécessaires au calcul des plus-values à court terme

Désignation des éléments constitutifs du bénéfice	Montant	Éléments constitutifs du bénéfice	Éléments constitutifs du bénéfice	Éléments constitutifs du bénéfice	Montant
[illegible]					
[illegible]					
[illegible]					
[illegible]					
TOTAL					
[illegible]					
[illegible]					
[illegible]

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2019

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 Néant [X] *

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ● ou 12,8 % ● .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ● *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ● *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 %(1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Montant initial	Moins-values imputées	Solde à reporter
Moins-values constatées à la clôture des exercices antérieurs			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Montant initial	Moins-values imputées			Moins-values constatées à la clôture des exercices antérieurs	Moins-values imputées au cours de l'exercice	Solde à reporter
Moins-values constatées à la clôture des exercices antérieurs							

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2019

*Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

[illegible]						
[illegible]						
[illegible]						
[illegible]						
[illegible]						
[illegible]						

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5%) [illegible] (en C€)

[illegible] (1)	[illegible] (2)	[illegible] (3)	[illegible] (4)	[illegible] (5)

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ACV 51 — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 13/11/2017 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois 14

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	1
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF).	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Période concernée : [illegible]

Numéro du mois : [illegible] (Mois à compléter : [illegible])

DÉCLARATION DES CRÉDITS

Crédit à nouveau [illegible]	[illegible]	
Non imputés	[illegible]	
Non utilisés	[illegible]	
Total des crédits à reporter au mois [illegible]	[illegible]	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I. Chiffre d'affaires de référence CVAE

Vente de produits finis [illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
Travaux [illegible]	[illegible]	
Prestations de services [illegible]	[illegible]	
TOTAL	[illegible]	

II. Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Subventions d'exploitation [illegible]	[illegible]	
Production immobilisée [illegible]	[illegible]	
Autres revenus d'exploitation [illegible]	[illegible]	
Variation positive de stocks	[illegible]	
Transferts de charges d'exploitation [illegible]	[illegible]	
Produits financiers [illegible]	[illegible]	
TOTAL	[illegible]	

III. Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	[illegible]	
Variation négative de stocks	[illegible]	
Services extérieurs [illegible]	[illegible]	
Autres charges d'exploitation [illegible]	[illegible]	
Impôts, taxes et versements assimilés	[illegible]	
Charges de personnel [illegible]	[illegible]	
Charges financières	[illegible]	
Dotations aux amortissements [illegible]	[illegible]	
Valeurs comptables des éléments cédés [illegible]	[illegible]	
TOTAL	[illegible]	

IV. Valeur ajoutée provisoire

Calcul de la Valeur Ajoutée	[illegible]	

V. Ventilation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée annuelle [illegible]	[illegible]	

Ventilation de la valeur ajoutée de la CVAE

Si vous [illegible] la CVAE [illegible] ajouter le code [illegible] (Mois VA [illegible]) [illegible] ajouter le code [illegible] [illegible]

Montant de la [illegible]	[illegible]	
Crédit d'impôt [illegible]	[illegible]	
Montant [illegible]	[illegible]	
Montant [illegible]	[illegible]	
Reste [illegible]	[illegible]	
Reste [illegible]	[illegible]	

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2019**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 8 3 3 4 8 8 2 2 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACV 51

ADRESSE (voie) 43 RUE DU QUAI D'EMBARQUEMENT

CODE POSTAL 51000 VILLE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☐ Nom patronymique DOLIZY Prénom(s) ANNE

Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou actions 35

Naissance : Date 25101964 N° Département 94 Commune SAINT-MANDE Pays FRANCE

Adresse : N° 43 Voie rue Quai d'Embarquement

Code Postal 51000 Commune CHALONS-EN-CHAMPAGNE Pays FRANCE

Titre (2) ☐ Nom patronymique LECOQ Prénom(s) CHRISTIAN

Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou actions 35

Naissance : Date 08101964 N° Département 51 Commune SAINTE-MENEHOULD Pays FRANCE

Adresse : N° 43 Voie rue

Code Postal 51000 Commune CHALONS-EN-CHAMPAGNE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(77) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DCRP N° 2059-F 2019**

Liste des personnes en pourparers de personnes de droit ou de fait détenant directement ou indirectement 10 % du capital de la société

N° de dossier

N° de dépôt

Numéro de gestion: 31412/2019 N° SIRET: 8 2 4 8 2 1 1 0 0 0

DÉNOMINATION OU RAISON SOCIALE: SAS ACY 31

ADRESSE: 44 RUE DU QUAI 12345 [illegible]

CODE POSTAL: 31000 VILLE: CRALONS-SUR-GARONNE

Nombre total de sociétés ou actionnaires personnes morales de France (1): Nombre total de parts ou d'actions composant le capital (2):

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques ou personnes morales étrangères (3): Nombre total de droits de vote attachés aux parts ou actions composant le capital (4):

I – CAPITAL DÉTENU PAR DES PERSONNES MORALES :

Nom ou dénomination: Dénomination sociale:

N° SIREN ou numéro d'identification: Pays d'immatriculation: N° de gestion:

Adresse: N°: Voie:

Code postal: Commune: Pays:

Nom ou dénomination: Dénomination sociale:

N° SIREN ou numéro d'identification: Pays d'immatriculation: N° de gestion:

Adresse: N°: Voie:

Code postal: Commune: Pays:

Nom ou dénomination: Dénomination sociale:

N° SIREN ou numéro d'identification: Pays d'immatriculation: N° de gestion:

Adresse: N°: Voie:

Code postal: Commune:

II – CAPITAL DÉTENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (5): Nom ou nom usuel: DOLLIZY Prénom(s): ANNIE

Nationalité: Date de naissance: 15.09.[illegible] Département de naissance: [illegible]

Adresse: Titre: 2[illegible] 09[illegible] N° Type de voie: 94 Complément: ALLÉE [illegible] Pays: FRANCE

Adresse: N°: Voie: [illegible]

Code postal: 31000 Commune: CRALONS-SUR-GARONNE Pays: FRANCE

Titre (5): Nom ou nom usuel: LEROY Prénom(s): CHRISTIAN

Nationalité: Date de naissance: 15.09.[illegible] Département de naissance: 5

N° SIREN ou numéro d'identification: 8101[illegible] N° de gestion: Commune: PARIS 1-MONTMARTRE Pays: FRANCE

Adresse: N°: 97 Voie: [illegible]

Code postal: 75101 Commune: CRALONS-SUR-GARONNE Pays: FRANCE

(1) Personnes morales de droit français immatriculées au RCS, au RNCS, au RNE, au RSAC, au RSAM, au RCI, au RCEM, au RCEA, au RCEP, au RCEI, au RCEL, au RCEC, au RCEN, au RCEG, au RCEB, au RCEF, au RCEH, au RCEJ, au RCEK, au RCEM, au RCEN, au RCEO, au RCEP, au RCEQ, au RCER, au RCES, au RCET, au RCEU, au RCEV, au RCEW, au RCEX, au RCEY, au RCEZ, au RCEA, au RCEB, au RCEC, au RCED, au RCEE, au RCEF, au RCEG, au RCEH, au RCEI, au RCEJ, au RCEK, au RCEL

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2019**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 8 3 3 4 8 8 2 2 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACV 51

ADRESSE (voie) 43 RUE DU QUAI D'EMBARQUEMENT

CODE POSTAL 51000 VILLE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☐ Nom patronymique LECOQ Prénom(s) VALENTIN

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 30

Naissance : Date 30101990 N° Département 55 Commune BAR-LE-DUC Pays FRANCE

Adresse : N° 7 Bis Voie rue Saint Pierre les Dames

Code Postal 51100 Commune REIMS Pays FRANCE

Titre (2) ☐ Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DCIFP N° 2059-E 2019**

Il s'agit des personnes en première ligne de personnes à la direction de la détention directe ou indirecte du capital de la société.

(1) ☐

N° de dossier : _____

Nature : _____

FORME JURIDIQUE : [illegible] Numéro : 8 2 [illegible] 2 4 0 [illegible]

DENOMINATION OU RAISON SOCIALE : [illegible]

ADRESSE : [illegible] RUE [illegible] BOUSSAY-DEMENT

COMMUNE : [illegible] Ville : CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques : [illegible] Nombre total de parts ou droits correspondants : [illegible]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales : [illegible] Nombre total de parts ou droits correspondants : [illegible]

I - CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES

Civilité : [illegible] Prénom : [illegible]

Nom usuel (ou nom de naissance) : [illegible] Nom de naissance : [illegible] Nb de parts ou actions : [illegible]

Adresse : N° [illegible] Voie : [illegible]

Code Postal : [illegible] Commune : [illegible] Pays : [illegible]

Forme juridique : [illegible] Dénomination : [illegible]

Nom usuel (ou sigle ou nom de marque) : [illegible] Nom de naissance : [illegible] Nb de parts ou actions : [illegible]

Adresse : N° [illegible] Voie : [illegible]

Code Postal : [illegible] Commune : [illegible] Pays : [illegible]

Forme juridique : [illegible] Dénomination : [illegible]

Nom usuel (ou sigle ou nom de marque) : [illegible] Nom de naissance : [illegible] Nb de parts ou actions : [illegible]

Adresse : N° [illegible] Voie : [illegible]

Code Postal : [illegible] Commune : [illegible] Pays : [illegible]

Forme juridique : [illegible] Dénomination : [illegible]

Nom usuel (ou sigle ou nom de marque) : [illegible] Nom de naissance : [illegible] Nb de parts ou actions : [illegible]

Adresse : N° [illegible] Voie : [illegible]

Code Postal : [illegible] Commune : [illegible] Pays : [illegible]

II - CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES MORALES (2)

Type (3) : [illegible] Nom usuel ou sigle : LECOQ Prénom : VINCENT

Nom usuel : [illegible] Nom de naissance : [illegible] Nb de parts ou actions : [illegible]

Adresse : Voie : [illegible] Numéro : 37 Complément : BAT LE-DOC Pays : FRANCE

Adresse : N° : 31 Voie : [illegible] Complément : [illegible]

Code Postal : 51100 Commune : REIMS Pays : FRANCE

Type (3) : [illegible] Nom usuel ou sigle : [illegible] Prénom : [illegible]

Nom usuel : [illegible] Nom de naissance : [illegible] Nb de parts ou actions : [illegible]

Adresse : Voie : [illegible] Numéro : [illegible] Complément : [illegible]

Adresse : N° [illegible] Voie : [illegible]

Code Postal : [illegible] Commune : [illegible] Pays : [illegible]

(1) Indiquer le numéro de dossier attribué par le Greffe. Figure sur le récépissé de dépôt du dossier de création d'entreprise.

(2) Indiquer les personnes morales ayant un associé ou actionnaire personne physique ou personne morale.

(3) Indiquer "Nom usuel" pour une personne morale et "Prénom usuel" pour une personne physique.

(4) Cadre réservé au greffe.

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFIP **N° 2059-G 2019**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 8 3 3 4 8 8 2 2 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACV 51

ADRESSE (voie) 43 RUE DU QUAI D'EMBARQUEMENT

CODE POSTAL 51000 VILLE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) | FILIALES ET PARTICIPATIONS | Imprimé N° 2050-CI 2019

Liste des sociétés dont la société détient au moins 10 % du capital

Exercice clos le

Nom ou raison sociale

Siren

Adresse du siège

Code postal

Commune

Pays

Activité principale

Nature de l'activité

Forme juridique

Capital social

Nombre de titres détenus

Valeur nominale

Valeur comptable des titres détenus

Prêts et avances consentis par la société

Cautions et avals donnés par la société

Dividendes encaissés par la société

Observations

Nom ou raison sociale

Siren

Adresse du siège

Code postal

Commune

Pays

Activité principale

Nature de l'activité

Forme juridique

Capital social

Nombre de titres détenus

Valeur nominale

Valeur comptable des titres détenus

Prêts et avances consentis par la société

Cautions et avals donnés par la société

Dividendes encaissés par la société

Observations

Nom ou raison sociale

Siren

Adresse du siège

Code postal

Commune

Pays

Activité principale

Nature de l'activité

Forme juridique

Capital social

Nombre de titres détenus

Valeur nominale

Valeur comptable des titres détenus

Prêts et avances consentis par la société

Cautions et avals donnés par la société

Dividendes encaissés par la société

Observations

Nom ou raison sociale

Siren

Adresse du siège

Code postal

Commune

Pays

Activité principale

Nature de l'activité

Forme juridique

Capital social

Nombre de titres détenus

Valeur nominale

Valeur comptable des titres détenus

Prêts et avances consentis par la société

Cautions et avals donnés par la société

Dividendes encaissés par la société

Observations

Nom ou raison sociale

Siren

Adresse du siège

Code postal

Commune

Pays

Activité principale

Nature de l'activité

Forme juridique

Capital social

Nombre de titres détenus

Valeur nominale

Valeur comptable des titres détenus

Prêts et avances consentis par la société

Cautions et avals donnés par la société

Dividendes encaissés par la société

Observations

Nom ou raison sociale

Siren

Adresse du siège

Code postal

Commune

Pays

Activité principale

Nature de l'activité

Forme juridique

Capital social

Nombre de titres détenus

Valeur nominale

Valeur comptable des titres détenus

Prêts et avances consentis par la société

Cautions et avals donnés par la société

Dividendes encaissés par la société

Observations

(1) Indiquer le numéro de département ou de collectivité d'outre-mer ou de pays étranger.

(2) Indiquer le code APE (ex-NAF) ou le code pays étranger.

(3) Indiquer le montant du capital social en monnaie locale.

(4) Indiquer le montant des prêts et avances consentis par la société et non remboursés à la clôture de l'exercice.

(5) Indiquer le montant des cautions et avals donnés par la société et non remboursés à la clôture de l'exercice.

(6) Indiquer le montant des dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice.

Déclaration fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	13/11/2017	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS ACV 51	
SIRET 8 3 3 4 8 8 2 2 4 0 0 0 1 9	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
43 RUE DU QUAI D'EMBARQUEMENT 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées: Autres activités de nettoyage n.c.a.

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31% | Bénéfice imposable à 28% | Déficit: 0

Bénéfice imposable à 15 %: 7 674

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long teme imposables à 0% | PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A | Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* | Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* | Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* X

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas): 12 324 | Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W | Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Viseur conventionné | Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du comptable : SA FCN CHALONS EN CHAMPAGNE
57 Chaussée du Port 51008 Châlons-en-Champagne *Tél* : 03 26 68 39 58

– du conseil : *Tél* :

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél* :

– N° d'agrément :

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

B ACTIVITÉ

C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS DIMPOSITION

D IMPUTATIONS

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESSOUMISES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CHQDAON

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2019

Montant global brut des distributions[1]	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)[2]	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus[3]	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI[4]	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis [5] — Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés[a]		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages[b]		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

N° 2065 bis-SD
2017

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

H - REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

I - REMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE GRANDS GROUPES

J - DIVERS

K - CADRE RÉSERVÉ AUX SOCIÉTÉS QUI LES ENTREPRISES PRÉCÈDENT SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION